



N/Réf : PV-COMELEC-12-21

PROCES-VERBAL
Commission Électorale du samedi 18 décembre 2021

L'an 2021, le 18 du mois de décembre de 10H00 à 20H00, via un vote en ligne. En exécution de la convocation de la commission électorale en date du 26 octobre 2021, les membres de la commission électorale de l'Association des Jeunes Élus de France se sont réunis pour délibérer sur la proposition de calendrier de l'élection du Délégué Régional de la Fédération de Normandie proposé par le Président, Antonin MAHÉ.

PRÉSENTS :

- MAHÉ Antonin
- CHAMOIX Jules
- MANOT Julien
- TRICCA Malo
- OCHOA Nina

ABSTENTS :

- LE HINGRAT Thibault
- PORTA Bastien
- LAVOLE Victor

1. POINT N°1 : ADOPTION DU CALENDRIER ÉLECTORAL

Le Président propose à la C.E. (commission électorale) d'adopter le calendrier proposé dans le cadre de l'élection du D.R. (délégué régional) de la fédération des jeunes élus de Normandie. Après délibération, les membres de la C.E. passent au vote.

RÉSULTATS DU VOTE :

Pour : 5

Contre : 0

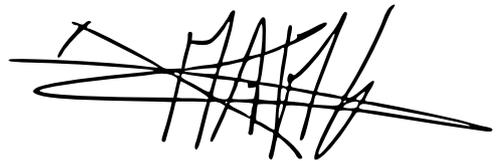
Abstention/blanc : 0

La C.E. adopte le calendrier électoral.

CLÔTURE DU PROCES-VERBAL :

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 18 décembre 2021 à 20H00 a été après lecture, signé par le président.

Pour la Commission Electorale,
Le Président par intérim,
Antonin MAHE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'MAHE', with several horizontal and diagonal strokes crossing it out.